



## **Appel à mobilisation,**

### **Procédure en Reconnaissance Post Mortem de Maladie Professionnelle**

#### **Affaire Bibeyran C / Mutualité Sociale Agricole**

**Denis Bibeyran travaillait dans les vignes depuis plus de 30 ans, et y effectuait les applications de pesticides depuis plus de 20 ans**, lorsqu'en novembre 2008 il déclara un cancer des voies biliaires intra hépatiques (cholangiocarcinome). Il décéda en octobre 2009, sans avoir eu de réponse à sa question de savoir si sa maladie était liée aux « produits de la vigne ». **Sa sœur Marie-Lys Bibeyran, engagea en juin 2011 cette procédure en reconnaissance post mortem de maladie professionnelle.**

Saisie après la confirmation par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale des décisions de rejet des deux Comités Régionaux de Reconnaissance de Maladie Professionnelle, la Cour d'Appel de Bordeaux ordonna par une décision du 16 avril 2015, une expertise sur pièces. L'expert ayant rendu son rapport, **l'audience se tiendra le mercredi 07 juin 2017 devant la Chambre Sociale de la Cour d'Appel de Bordeaux.**

**Après 6 ans de procédure, ce dossier qui est aujourd'hui qualifié d' « Affaire Bibeyran » est omniprésent sur la place médiatico-judiciaire bordelaise**, sensible de par son retentissement et sa capacité à faire jurisprudence, c'est une **véritable métastase sur l'étiquette des vins de Bordeaux**. La reconnaissance à titre post mortem du statut de victime à Denis Bibeyran, victime de son exposition professionnelle aux pesticides, dépasse largement le sort de ce salarié agricole et est aujourd'hui le **symbole de l'ensemble des travailleurs des vignes encore exposés à ces produits issus de la chimie de synthèse.**

Il est temps pour la justice de prendre en considération les alertes et études des scientifiques. Les rapports faisant état de liens graves et concordants entre exposition aux pesticides et pathologies s'accroissent. **Justice doit maintenant être rendue aux victimes !**

**Marie-Lys Bibeyran, vous invite à venir très nombreux le mercredi 07 juin à partir de 08h00**, pour l'accompagner et lui témoigner votre soutien dans cette procédure, et exprimer votre solidarité avec tous les professionnels victimes des pesticides.

**VENEZ ROMPRE L'OMERTA QUI BÂILLONNE LES VICTIMES BORDELAISES DES PESTICIDES, CONDAMNÉES À LA MALADIE ET AU SILENCE.**

Contact Presse :

-Marie-Lys Bibeyran : [marie-lys.bibeyran@orange.fr](mailto:marie-lys.bibeyran@orange.fr) / 06 64 21 89 23